

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

la séance est ouverte à 19 heures 00
sous la Présidence de Monsieur Éric JUBERT,
Maire de Bonneval

ONT ETE EXAMINEES ET ADOPTEES LES DELIBERATIONS SUIVANTES :

(article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

N°	Objet	Vote
	<i>FINANCES PUBLIQUES</i>	
2025/050	<i>Compte Financier Unique (CFU) 2024 – tous budgets</i>	Adoptée à l'unanimité
2025/051	<i>Affectation du résultat 2024 – Budget Principal 001 00</i>	Adoptée à l'unanimité
2025/052	<i>Affectation du résultat 2024 – Budget annexe Bourg Centre 181 00</i>	Adoptée à l'unanimité
2025/053	<i>Affectation du résultat 2024 – Budget annexe Scolaire 001 08</i>	Adoptée à l'unanimité
2025/054	<i>Affectation du résultat 2024 – Budget annexe Bâtiments 131 00</i>	Adoptée à l'unanimité
2025/055	<i>Affectation du résultat 2024 – Budget annexe Bateaux Électriques 141 00</i>	Adoptée à l'unanimité
2025/056	<i>Affectation du résultat 2024 – Budget annexe Assainissement 151 00</i>	Adoptée à l'unanimité
2025/057	<i>Taux de fiscalité</i>	Adoptée à l'unanimité
2025/058	<i>Approbation des budgets primitifs 2025</i>	Adoptée à l'unanimité
2025/059	<i>Subventions aux associations sportives bonnevalaises</i>	Adoptée à la majorité des votants, Mmes Normand, Cherdel, Durand et M.Jeanne, Gourguechon, Cochelin et Gouin ne participant ni au vote ni au débat
2025/060	<i>Subventions aux associations culturelles bonnevalaises</i>	Adoptée à la majorité des votants, Mmes Bordes, Dietrich, Frichot JM et M.Moutet, Gourguechon et Gouin ne participant ni au vote ni au débat

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil et lève la séance à 19 heures 51.

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,
Jean-Michel LAMY

